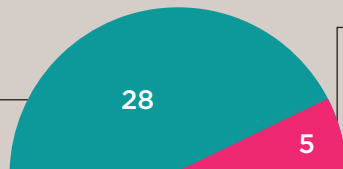


**LE CONSEIL MUNICIPAL***Répartition des sièges*LISTE  
« Du Cœur et de l'action  
pour Les Herbiers »LISTE  
« Les Herbiers, pour une  
alternative écologique et  
sociale »**« POUR UNE MÉMOIRE APAISÉE »****Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »**

L'histoire de la ville des Herbiers est riche de sa diversité. Au cours des deux derniers siècles, des personnalités aux opinions politiques variées ont vécu côte à côte tout en se respectant. Notre communauté en est sortie grandie et cette capacité d'ouverture aux autres a permis d'attirer de nouveaux talents.

Occulter, travestir, une partie de la mémoire collective d'un peuple c'est ne pas en assumer son histoire. L'Histoire ne peut se conjuguer à l'aune de choix partisans.

**Un « Cercle républicain » aux Herbiers !**

Vous avez peut-être vu la dernière fresque murale commandée par la Mairie et installée au carrefour de la rue du Brandon et de la rue de Clisson ? On y découvre la façade reconstituée d'un hôtel baptisée « Hôtel du Cheval blanc ». Des Herbriens.e.s s'interrogent sur le choix de ce nom car, dans leurs souvenirs, il n'y a jamais eu d'« Hôtel du Cheval blanc » à cet endroit.

En revanche, beaucoup se souviennent que ce lieu abritait autrefois le « Cercle républicain ». D'autres sources le confirment : c'est bien dans ce café que se réunissaient chaque dimanche matin (à l'heure de la messe !) les partisans de la République. Mais la municipalité actuelle a préféré maquiller ce passé... En un sens, cette fresque n'est pas qu'une peinture en « trompe l'oeil » ; elle illustre également la volonté municipale de maquiller la mémoire collective.

**La Commune d'Ardelay**

L'attribution des noms de rues est aussi un moyen de rendre hommage à la diversité des convictions et des parcours de vie des Herbriens.es. Nous avons ainsi proposé que le nom de Jacques Chaigneau, jeune résistant mort en déportation, soit attribué à une place ou à une rue. Nous suggérons également que Marie-Augustine Gaboriaud soit honorée. Cette femme née à Ardelay et décédée à Nouméa participa au soulèvement de la Commune de Paris en 1871. Dernière révolution du XIXe siècle et symbole d'une histoire populaire tragique, la Commune de Paris fait l'objet de nombreuses commémorations. Dans le cadre du 150e anniversaire, nous demandons qu'un hommage soit rendu à Marie-Augustine.

En ce début du 21e siècle, le Pays des Herbiers doit en finir avec la guerre des mémoires ouverte en 1793. Désormais, nous devons regarder notre passé en n'occultant aucune personnalité même si elle ne rentre pas dans le cadre idéologique imposé par un camp. C'est une question de vérité et de liberté.

**Julie Mariel-Godard, Joseph Liard, Aurélie Turbé, Patricia Cravic et Étienne Blanchard.**

[www.alternative-ecologique-sociale.fr](http://www.alternative-ecologique-sociale.fr)

[www.forum-citoyen.fr](http://www.forum-citoyen.fr) • [info@forum-citoyen.fr](mailto:info@forum-citoyen.fr)

**« UNE ÉQUIPE AU TRAVAIL »****Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »**

Préparer l'avenir des Herbiers est notre travail de tous les jours. En voici la preuve, avec trois exemples très récents.

**Des logements dignes pour les Herbriens**

Le premier, c'est la réhabilitation de la cité des Alouettes. Située rue de Clisson, à quelques centaines de mètres du cœur de ville, elle est la propriété du bailleur social Vendée Habitat. Elle compte six bâtiments, soit une centaine de logements sociaux. Construits dans les années 60, ces logements sont aujourd'hui plus que vieillissants : les façades sont anciennes et peu attrayantes, les locaux communs sont vétustes, les immeubles sans ascenseurs, etc. Autant dire que pour des personnes âgées, ils ne sont plus adaptés. Quant aux appartements eux-mêmes, ils ont d'importants problèmes d'isolation phonique et thermique et restent très consommateurs en énergie. Un vrai programme de réhabilitation s'impose donc. En clair, il faut détruire ces immeubles pour en construire des neufs.

Dans cette opération, le rôle de la Ville est d'élaborer un véritable projet de vie pour ce quartier. Il s'agit de déterminer le nombre et la typologie des logements locatifs sociaux mais également de définir le nombre des autres logements qui seront ouverts à la vente, d'organiser les espaces verts et l'environnement, ou encore de réaliser les liaisons piétonnes et routières qui s'imposent entre la rue de Clisson et la rue de Beaurepaire. C'est pour cela que le 19 avril dernier, la Ville des Herbiers a demandé à Vendée Habitat d'étudier cette opération : montage juridique et financier, organisation du relogement, travaux, concertation avec les locataires, etc. Rien ne doit être laissé au hasard pour réussir cette opération. Même si nous n'en sommes qu'aux prémices, nous sommes fiers de lancer cette opération et ne manquerons pas de revenir vers vous à ce sujet dans les prochains mois et les prochaines années.

**La nature aux pieds des moulins**

Le deuxième sujet sur lequel nous souhaitons revenir est celui du Mont des Alouettes ! Enfin ! Quelques mois après la restauration des deux moulins, les travaux d'aménagement et d'embellissement ont commencé, en cette fin du mois d'avril. Cela fait plusieurs années que la Ville travaille sur le sujet. L'objectif n'a pas changé : faire venir la nature au pied des moulins et en finir avec ce parking cahoteux et indigne d'un des sites les plus emblématiques de la Vendée. Mener à bien ce projet n'a pas été une mince affaire. Le dossier est remonté jusqu'à Paris, au ministère de la Culture qui a fini par donner son accord ! Bref, il a fallu batailler pour obtenir satisfaction. Mais, le jeu en valait la chandelle...

**Aider ceux qui aident**

Troisième exemple : la fin des travaux au pôle solidarité. Depuis le milieu du mois d'avril, les onze associations qui occupent désormais le nouveau pôle solidarité, rue de la Guerche, ont commencé à déménager. Désormais installées – ou en cours d'installation – dans ces nouveaux locaux, ils pourront travailler ensemble au service des Herbriens. Ce projet a été mené de façon exemplaire ; en totale concertation avec chaque association qui a pu évaluer et faire remonter ses besoins.

A travers ces trois exemples – il pourrait y en avoir des dizaines d'autres – nous voulions vous montrer une chose : nous faisons tout, tous les jours, pour nous montrer dignes de la confiance que vous nous accorder.

Vous pouvez compter sur nous.

**La majorité municipale avec Véronique Besse**